

Compte-rendu de la réunion de la Commission des usagers du soutien des étiages du 30 novembre 2022

La réunion de la Commission des usagers du soutien des étiages apporté par les ouvrages de Naussac et de Villerest s'est déroulée le 30 novembre 2022, à Orléans et en visioconférence. Le compte-rendu de cette réunion est produit en annexe.

Il est proposé au Comité Syndical de prendre connaissance du compte-rendu de la réunion de la Commission des usagers du soutien des étiages en date du 30 novembre 2022.

COMMISSION DES USAGERS DU SOUTIEN DES ETIAGES APPORTE PAR LES OUVRAGES DE NAUSSAC ET DE VILLEREST

Orléans - 30 novembre 2022

Participants : Mme BARANGER (DS SMITH PAPER COULLONS SAS), M. BONNEFOUS et M. MARTENS (Chambre d'agriculture de l'Allier), Mme DAVAL (D'AUCY ORLEANS SAS), M. DESBORDES (EDF), M. GUYON (Chambre d'agriculture de la Nièvre), M. CHABALIER et M. BRUN (Communauté de Communes du Haut-Allier), M. FEUILLET (DREAL Centre-Val de Loire, DREAL de bassin Loire-Bretagne).M. GOUTEYRON (Agence de l'eau Loire-Bretagne), et les services de l'Etablissement public Loire (Jean-Claude EUDE, Benoît ROSSIGNOL, Emmanuel LEHMANN, Claude CONFURON, Christophe THUINET)

Absents, excusés le cas échéant : M. FRECHET (Etablissement public Loire), M. GUITTON (Nantes Métropole), M. CLEMOT (Tours Métropole Val de Loire), M. KUCHNA (Vichy Communauté), M. CARMIER (Clermont Auvergne Métropole), M. THURIOT (Nevers Agglomération), Mme DUBOIS (Chambre d'agriculture du Cher), Mme KERBORIOU (Chambre d'agriculture de Bretagne), M. NOYAU (Chambre d'agriculture du Centre - Val de Loire), M. BROSSIER (CESER Centre-Val de Loire), Mme RAPOSO (ALSAPÉ CCI), M. PERRON (Syndicat Mixte de la Retenue du Barrage de Villerest).

Ordre du jour

- Eléments de bilan de l'année 2022
 - Hydrologie et gestion du soutien d'étiage
 - Réalisations (études et travaux)
- Perspectives 2023
 - Prévisions (études et travaux)
 - Orientations budgétaires
- Questions diverses

Le **support de présentation** ayant guidé les échanges lors de la réunion est annexé au présent document.

Eléments budgétaires

Le montant prévisionnel de la redevance soutien d'étiage pour l'année 2023 estimé à 3.658.998 € a été approuvé, ainsi que le taux 2022 de 0,01033 €/m³ proposé au Comité Syndical du 26 octobre dernier.

Questions diverses

M. Chabalier, président de la Communauté de Communes du Haut Allier (CCHA), a souhaité évoquer la situation de sécheresse vécue localement à l'été 2022. Un classement en crise de l'ensemble du département de la Lozère a été associé à de fortes restrictions sur le territoire de la CCHA. Il a mis en regard le classement uniquement en alerte renforcée sur l'axe Allier réalimenté à partir de la retenue de Naussac, avec donc des niveaux de restrictions moindres. Il a réitéré sa demande de participer aux réunions du Comité de Gestion des Réservoirs de Naussac et Villerest et des Etiages Sévères. Cette demande a été une nouvelle fois portée à connaissance du secrétariat du CGRNVES.

Documents transmis

Les documents suivants évoqués en séance ont également fait l'objet de transmission :

- **Notes Comité Syndical et lettre d'information**
 - Compte rendu des visites d'inspections annuelles (CS de mars 2022)
 - Compte administratif 2021 (CS de mars 2022)
 - Débat d'orientations budgétaires 2023 (CS Octobre 2022)
 - *La redevance soutien d'étiage* (Extrait de la lettre d'information n°4 de l'EP Loire)
- **Communiqués de presse 2021**
 - *Naussac et Villerest, deux barrages « de bassin » face à la situation de sécheresse exceptionnelle de l'Allier et de la Loire*
- **Plaquettes (lien internet)**
 - [Bénéfices socio-économiques du soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire par les barrages de Naussac et de Villerest](#)

• Régions • Auvergne-Rhône-Alpes • Bourgogne-Franche-Comté • Centre-Val de Loire • Nouvelle-Aquitaine • Occitanie
 • Pays de la Loire • Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire
 • Loire-Atlantique • Loiret • Lot-et-Garonne • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne • Villes et
 Intercommunalités • Agglomération de Nevers • Agglomération du Pays en Velay • Agglopolys • Angers Loire Métropole
 • Baugeais Vallée • Bourges • CARENÉ • Chinon, Vienne et Loire • Clermont Auvergne Métropole • Forez Est • Le Grand

ETABLISSEMENT
**PUBLIC
 LOIRE**

Charolais • Les Loges • Limoges Métropole • Loire Forez • Loire Layon Aubance • Mauges Communauté • Montluçon
 Communauté • Moulins Communauté • Nantes Métropole • Orléans • Pays d'Anjou • Riom Limagne et Volcans •
 Roannais Agglomération • Romorantinais et Monestois • Saint-Etienne Métropole • Saumur Val de Loire • Territoires
 Vendémois • Touraine Est Vallées • Touraine-Ouest Val de Loire • Tours Métropole Val de Loire • Val d'Amboise • Val
 de Cher Controls • Val de Sully • Vichy Communauté • Vierzon Sologne Berry • SICALA • Cher • Haute-Loire • Nièvre



COMMISSION DES USAGERS DU SOUTIEN DES ETIAGES



Orléans, 30 novembre 2022

ORDRE DU JOUR

- **Éléments de bilan de l'année 2022**
 - Hydrologie et gestion du soutien d'étiage
 - Réalisation (études et travaux)
- **Perspectives 2023**
 - Prévisions (études et travaux)
 - Orientations budgétaires
- **Questions diverses**

LA COMMISSION DES USAGERS

Origine

Création par l'Etablissement en lien avec l'arrêté interpréfectoral du 10 novembre 2006 déclarant d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des ouvrages pour le soutien d'étiage et autorisant la mise en place de la redevance.

Rôle

Chaque année, présentation à cette commission des comptes relatifs au soutien d'étiage et sollicitation de son avis en vue de la préparation du budget annexe « **Exploitation des ouvrages de Naussac et Villerest** ».

Composition

Délibération du Comité Syndical de juillet 2006 fixant à 16 le nombre maximum de ses membres et précisant leur représentation (irrigants, industriels dont EDF et collectivités au titre de l'alimentation en eau potable).

2/49

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS

5 représentants des irrigants désignés par et au sein des membres représentant cette catégorie d'usagers au Comité de Bassin Loire-Bretagne :

- M. BONNEFOUS - Chambre d'agriculture de l'Allier
- Mme DUBOIS - Chambre d'agriculture du Cher
- M. GUYON - Chambre d'agriculture de la Nièvre
- Mme KERBORIOU - Chambre d'agriculture de Bretagne
- M. NOYAU - Chambre d'agriculture du Centre - Val de Loire

5 représentants des industriels, dont EDF, désignés par et au sein des membres représentant cette catégorie d'usagers au Comité de Bassin Loire-Bretagne :

- Mme BARANGER - DS SMITH PAPER COULLONS SAS
- M. BROSSIER - CESER Centre-Val de Loire
- M. COMBEMOREL - EDF
- Mme DAVAL - D'AUCY ORLEANS SAS
- Mme RAPOSO - ALSAPE CCI

5 délégués des collectivités désignées par le Comité Syndical de l'Etablissement en 2020 :

- M. GUITTON - Métropole de Nantes
- M. CLEMOT - Tours Métropole Val de Loire
- M. CARMIER - Clermont Auvergne Métropole
- M. THURIOT - Nevers Agglomération
- M. KUCHNA - Vichy Communauté

Invités à assister :

- Représentant des communes riveraines de Naussac
- Représentant des communes riveraines de Villerest
- Services de l'Etat (DREAL de Bassin et Agence de l'Eau)

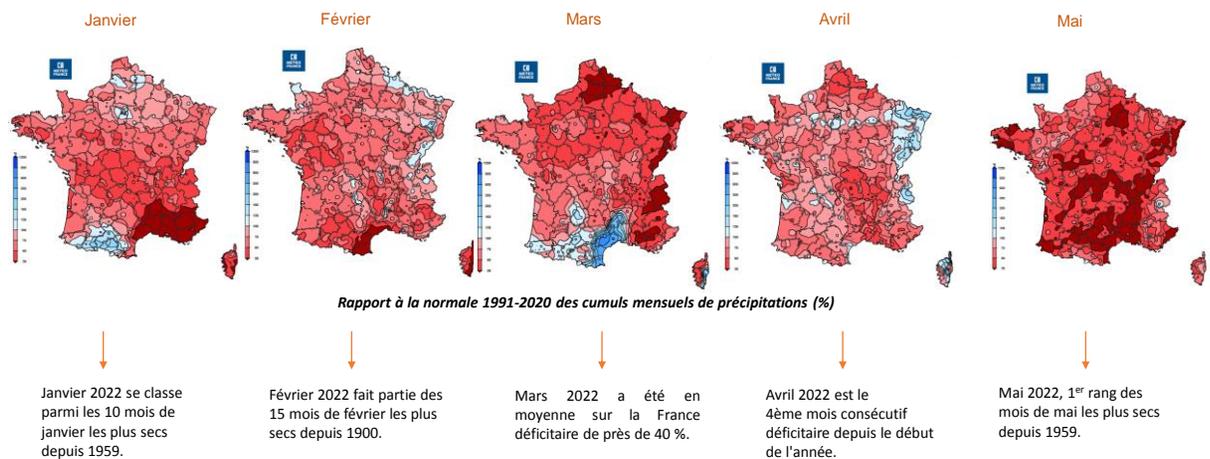
3/49

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022

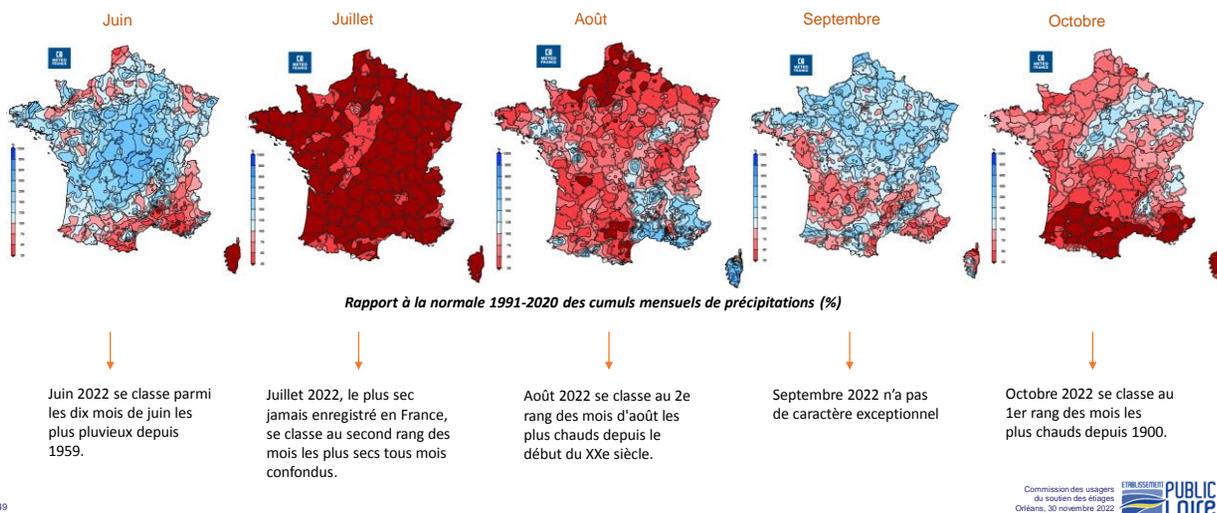




SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE DURANT L'ÉTIAGE 2022



SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE DURANT L'ÉTIAGE 2022



11/49

DÉCISIONS DU COMITÉ DE GESTION (CGRNVS)

POUR L'ALLIER

- Confluence Allier-Donozau (La Valette) : 2 m³/s
- Confluence Allier-Châteauroux : 5,5 m³/s (du 15 mai au 15 septembre)
- Vieille-Brioude : 6 m³/s
- **Vic le Comte**: objectif modulé selon le volume de Naussac et la date de début de soutien
Objectif initial : 12 m³/s
13 juin : 10 m³/s

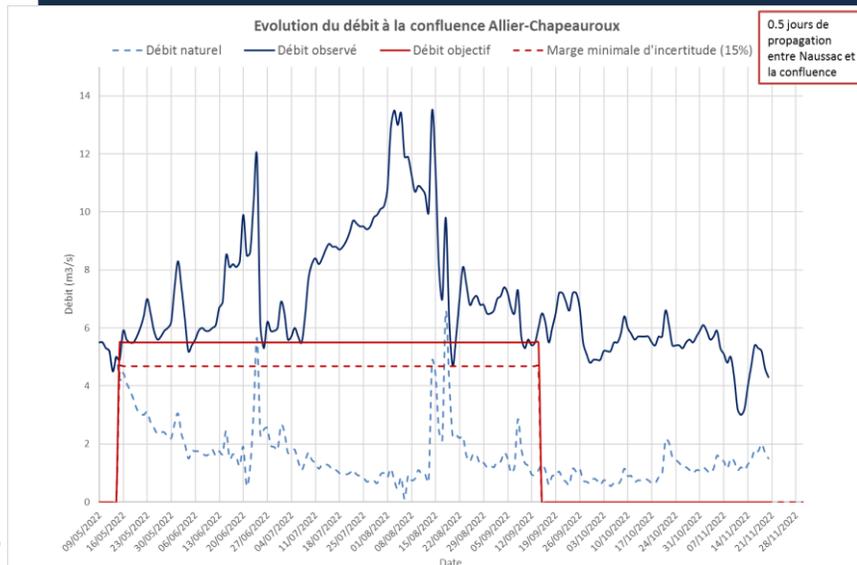
POUR LA LOIRE

- Aval de Villerest : 12 m³/s
- **Gien** (objectif modulé selon le volume de Naussac et la date de début de soutien)
Objectif initial : 50 m³/s
31 mai : 48 m³/s
9 juin : 46 m³/s
13 juillet : 50 m³/s
27 juillet : 46 m³/s
3 août : 44 m³/s
10 août : 38 m³/s
2 septembre : 44 m³/s
15 septembre : 47 m³/s
13 octobre : 52 m³/s



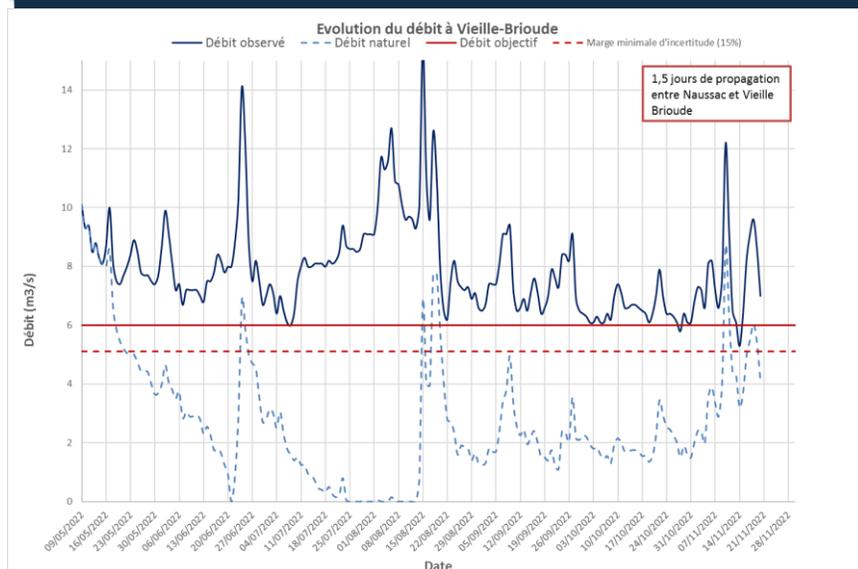
12/49

AXE ALLIER – RESPECT DES OBJECTIFS À LA CONFLUENCE ALLIER-CHAPEAUROUX



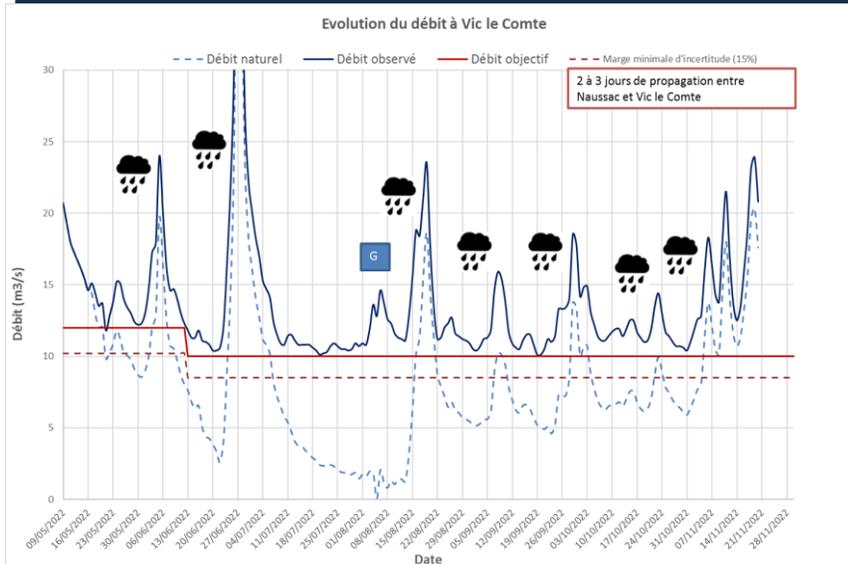
- 0 jours de non respect
- 121 jours de soutien entre le 15 mai et le 15 septembre

AXE ALLIER – RESPECT DES OBJECTIFS À VIEILLE BRIOUDE



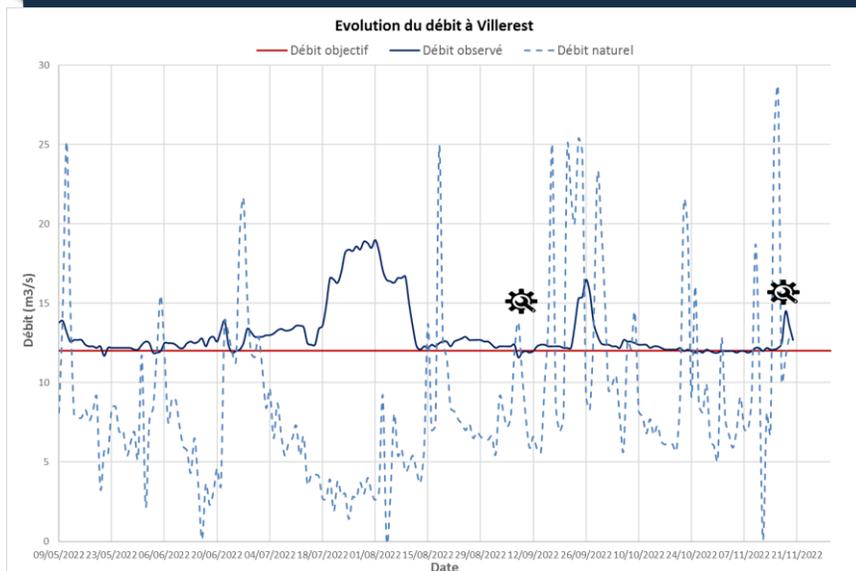
- 0 jours de non respect
- 161 jours de soutien au 21 novembre
- Débit naturel minimum estimé autour de 0 m³/s sans Naussac

AXE ALLIER – RESPECT DES OBJECTIFS À VIC LE COMTE



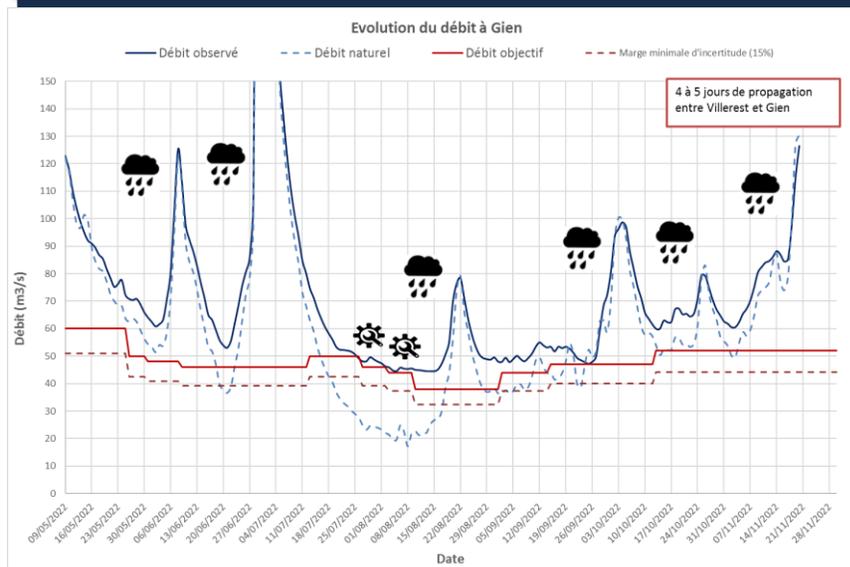
- 0 jours de non respect
- 138 jours de soutien au 21 novembre
- Débit naturel minimum estimé autour de 2 m³/s sans Naussac

AXE ALLIER – RESPECT DES OBJECTIFS À VILLEREST



- 0 jours de non respect
- 168 jours de soutien au 21 novembre
- Débit naturel minimum estimé autour de 2 m³/s sans Villereest

AXE LOIRE – RESPECT DES OBJECTIFS À GIEN



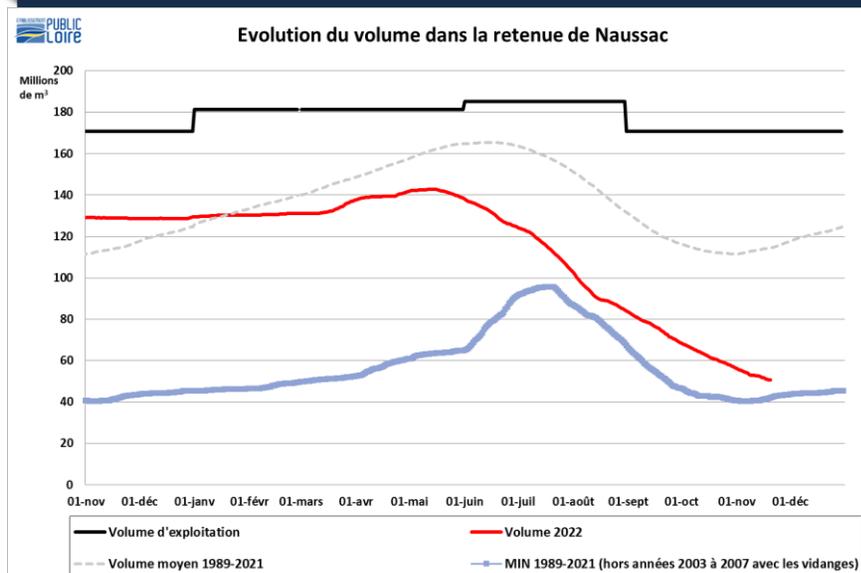
16/49

- 0 jours de non respect
- 59 jours de soutien au 21 novembre

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



EVOLUTION DU REMPLISSAGE DE LA RETENUE DE NAUSSAC



17/49

Apport avant l'étiage
2022:

- Donozau 0 Mm³
- Pompage 9 Mm³
- Dérivation 5,5 Mm³

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



DÉSTOCKAGE DU BARRAGE DE NAUSSAC



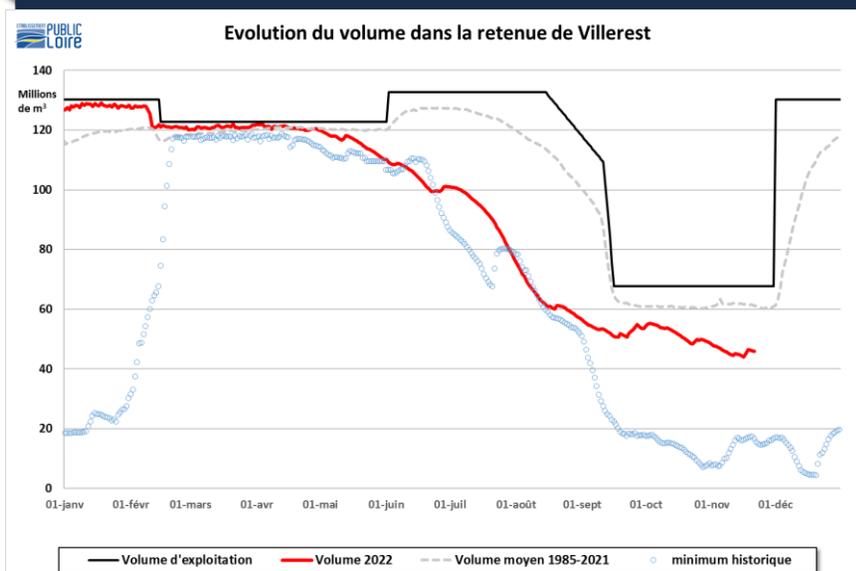
Naussac	
Soutien d'étiage	Volume déstockés (Mm ³)
2003 (max)	130
2022 (en cours)	92
En année moyenne	61
1992 (min)	14

18/49

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



EVOLUTION DU REMPLISSAGE DE LA RETENUE DE VILLEREST



19/49

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



DESTOCKAGE DU BARRAGE DE VILLEREST



Villerest	
Soutien d'été	Volumes déstockés (Mm ³)
2019 (max)	142
2022 (en cours)	84
En année moyenne	54
1992, 1994, 1996, 2001, 2007, 2008, 2010, 2012 (min)	0

2049

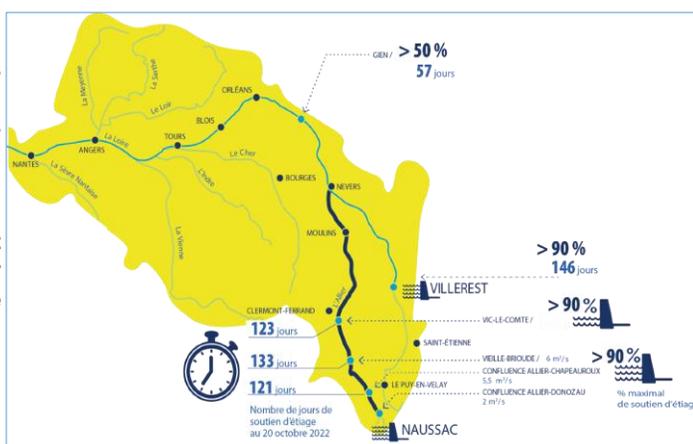
Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



BILAN DE LA SAISON 2022

- Un étiage hivernal exceptionnel
- Début de soutien d'étiage précoce
- Un été caniculaire et une adaptation des objectifs de soutien d'étiage
- Un étiage qui se prolonge sur l'amont des bassins versants, principalement Allier

Les barrages de Naussac et Villerest ont permis dans ce contexte difficile de limiter fortement les conséquences de cette année sèche et caniculaire.



2149

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



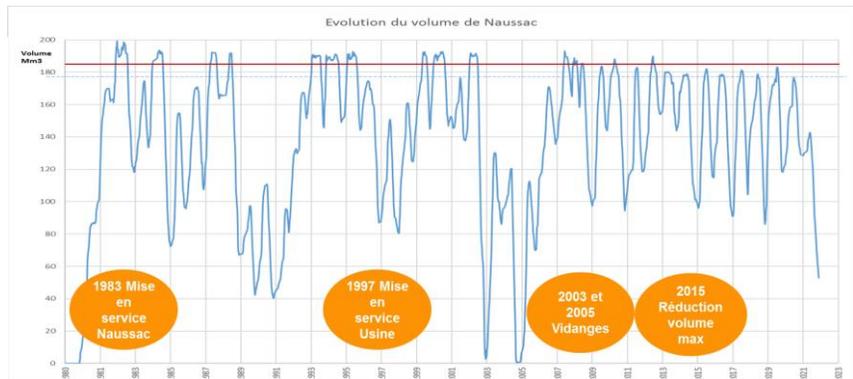
MISE EN PERSPECTIVE 2023

Un enjeu fort pour la saison à venir - le remplissage de Naussac :

- Probabilité de retenue pleine au 1^{er} juin : 1/10
- Probabilité de remplissage équivalent au mois de juin 2022 (140 Mm³) : 1/2

Des croisements d'analyse à finalité opérationnelle en termes de gestion quantitative de la ressource en eau

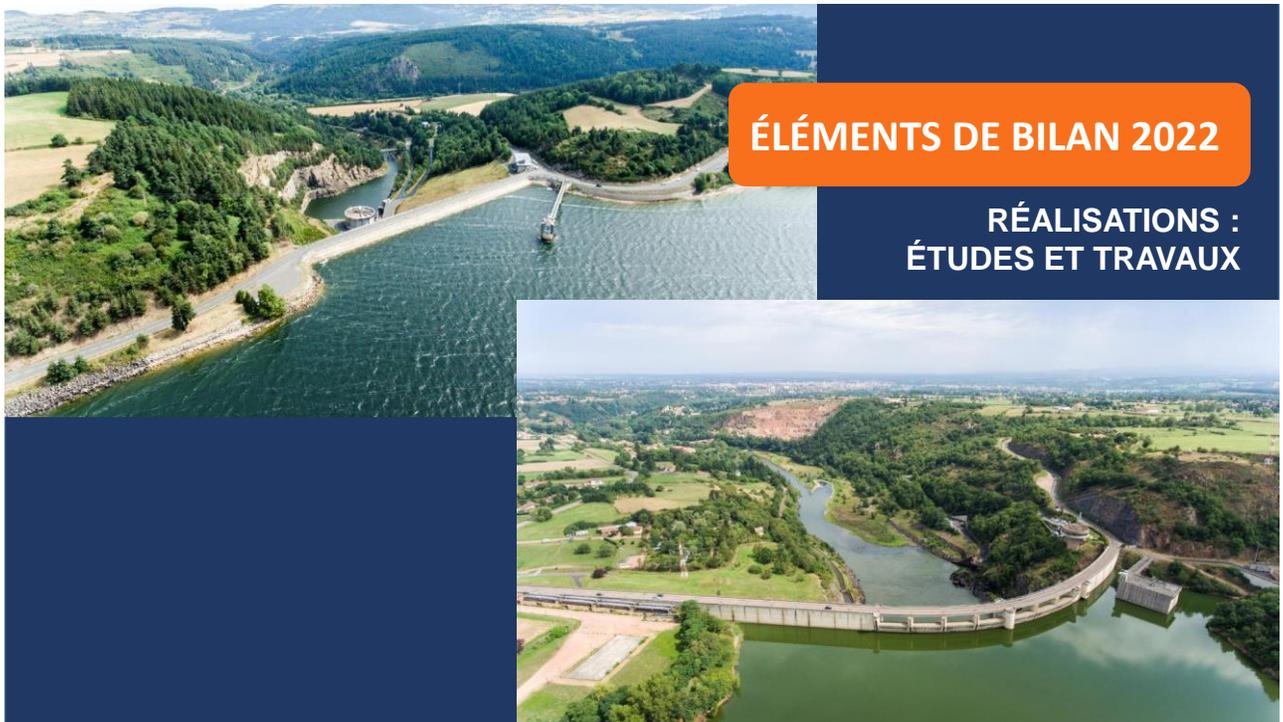
- Mission d'expertise IGEDD-CGAAER sur la mobilisation des retenues hydroélectriques pour le soutien d'étiage du bassin de la Loire
- Etude préalable à l'analyse Hydrologie Milieux Usages Climat sur les axes Allier et Loire



2149

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022

EPHIL SCOUTS PUBLIC
Loire



NAUSSAC – MODERNISATION DES RÉGULATEURS DE VITESSE GROUPES 1 ET 2*

* Intervention sur le groupe 3 réalisée en 2021



Le DIGIPID 1500 permet de réguler la vitesse de rotation des turbines pour la synchroniser au réseau électrique. Il gère également le démarrage et l'arrêt des groupes.

Une fois le groupe couplé au réseau, le régulateur réalise l'asservissement du débit pompé ou turbiné à une consigne fournie par l'automatisme.

Montant total des travaux en 2022: 220 000 € TTC

Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022



23/49

NAUSSAC – RÉHABILITATION DU GROUPE 2



Démontage du moteur



Démontage partie pompe



Corps de pompe

Montant total des travaux : 134 000 € TTC

Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022



23/49

NAUSSAC – RENOVATION JET CREUX



Dépose de la tête du jet creux



Restauration en atelier



Réfection ou remplacement de pièce

Montant total des travaux : 137 000 € TTC

23/49

Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022



NAUSSAC – MAINTENANCE ET RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS HAUTE TENSION (2021 – 2023)

Travaux Lot 1 : Maintenance du poste HT 63 KV et commande complémentaire de réparation sur régulateur en charge
- Réalisation des Lots 2 et 3 en 2023 (Remplacement cellules et maintenance poste 20 KV)



Poste Haute Tension 63kV



Cellule Haute Tension



Transformateur 5,5 kV

Montant total des travaux en 2022 : 90 000 € TTC

23/49

Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022



NAUSSAC – SYSTÈME D'OUVERTURE V4 ET CENTRALES HYDRAULIQUES



Pompe à moteur thermique



Câbles anti-fouet

Mise en conformité des équipements

Mise en place d'un système d'ouverture de la vanne V4 de la tour de prise d'eau (Mode dégradé - permet l'ouverture de la vanne de fond (V4) de la tour de prise d'eau en l'absence d'énergie

Mise en conformité des installations hydrauliques

Installation de câbles anti-fouet sur les conduites hydrauliques des équipements pour éviter les blessures corporelles en cas de rupture

Montant total des travaux : 27 000 € TTC

23/49

Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022



NAUSSAC – TRAVAUX DE MÉTALLERIE



Mise en conformité des accès aux installations

Déplacements des échelles d'accès et installation de crinolines dans l'usine et les ouvrages annexes

Contrôle des équipements par un organisme certificateur

Montant total des travaux : 20 340 € TTC

23/49

Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022



NAUSSAC – RÉNOVATION MOTEUR POMPE CONTINU



Système de filtration / réfrigération

Le moteur / pompe continu permet la continuité du refroidissement et de la lubrification des groupes en l'absence d'énergie (Fonctionnement sur rack de batteries)

Moteur continu



Montant total des travaux : 11 800 € TTC

23/49

Commission des usagers
du soutien des élagages
Orléans, 30 novembre 2022



VILLEREST – MISE A JOUR DE L'ETUDE DE DANGERS BARRAGE

Principales conclusions du rapport remis à la DREAL en mars 2022:

- L'examen détaillé de l'ouvrage témoigne de bons résultats en matière de structure, de stabilité et de comportement

- Risques potentiels identifiés:

→ Difficultés à évacuer la crue de période de retour 10000 ans



35/49



→ Montant étude: 169 464 € TTC

→ Montant inspections: 103 567 € TTC



- Mesures de réduction des risques préconisées:

→ Réduction du risque de surverse
→ Réduction du risque d'érosion aval

- Autres mesures d'amélioration:

→ Formalisation d'une Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM) et d'un Système de gestion de la Sécurité (SGS)
→ Amélioration du retour d'expérience sur la gestion des crues
→ Amélioration du dispositif d'auscultation et du processus de surveillance
→ Adaptation de la gestion hydraulique du barrage en cas de rupture du barrage de Grangent

→ Avis de la DREAL concernant ces conclusions d'ici fin 2022
→ Inspection annuelle DREAL effectuée le 23/11/2022



VILLEREST — PREPARATION DE LA REPRISE DE L'ETANCHEITE DE LA VANNE DE RESTITUTION DES FAIBLES DEBITS (VS6)

• Rappel du contexte :

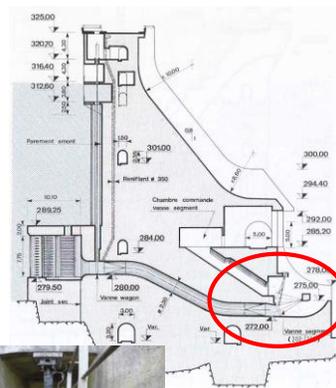
- Vanne fortement sollicitée notamment en période d'étiage (la restitution de faibles débits altère les joints d'étanchéité)
- Augmentation du débit de fuite et difficultés à ajuster le débit restitué

• Actions menées entre 2020 et 2022 :

- Etude de faisabilité pour analyser les désordres constatés et définir différentes solutions
- Consultation d'entreprises au vu de la solution retenue
- Marché de travaux déclaré infructueux à 2 reprises (points d'incertitudes)

• Poursuite 2022-2025 :

- Etude d'avant-projet pour approfondir les investigations, lever les points d'incertitude, redéfinir des solutions et réactualiser leur chiffrage ; notification du marché de maîtrise d'œuvre 1^{er} trimestre 2023
- Nouvelle consultation d'entreprises sur la base d'un cahier des charges plus complet ; notification du marché de travaux prévue en 2024



Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022

ETABLISSEMENT PUBLIC
Loire

35/49

VILLEREST — PREPARATION DE LA REPRISE DE L'ETANCHEITE DE LA VANNE DE DEMI-FOND (VS4)

• Rappel du contexte :

- suite à la crue de mai 2021, augmentation significative (de 1000 à 9700 litres/min) du débit de fuite de la vanne de demi-fond VS4
- Les manœuvres répétées d'ouverture et de fermeture de la vanne pour réguler le débit sortant ont accentué le décollement du joint frontal (phénomène déjà constaté en 2019)
- Cette situation ne remet pas en cause la sûreté du barrage

• Actions menées :

- installation canalisateur de fuite, alarme si plus de 5 manœuvres/heure, consigne d'utilisation limitée en attendant la reprise de son étanchéité
- Étude d'avant-projet pour définir la nature et la méthodologie des travaux à réaliser
- Information de la DREAL avant l'engagement des travaux

• Poursuite 2022-2026 :

- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre en 2023
- Lancement des travaux en 2024 (nécessité de batarder la vanne au préalable, à partir du pont-route)



Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022

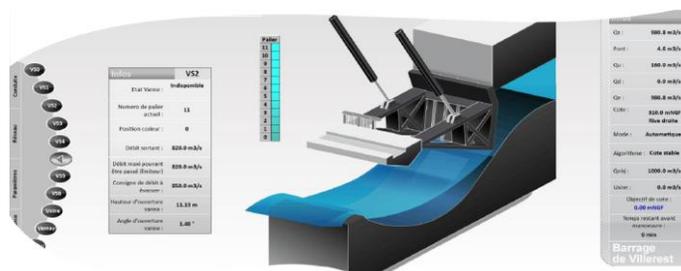
ETABLISSEMENT PUBLIC
Loire

35/49

VILLEREST – MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DU CONTRÔLE- COMMANDE

Objet du marché :

- Analyse des risques de cybersécurité,
- Modernisation du calculateur du barrage de Villerest et de certains équipements associés,
- Assistance technique et la hotline pour le calculateur,
- Fiabilisation de l'information de position des vannes suite à conclusion EDD.



N.B : Notification du marché prévue en décembre

A titre indicatif, estimation administrative avant appel d'offre (██████ k€ TTC)

Commission des usagers
du soutien des élagés
Orléans, 30 novembre 2022



35/49

VILLEREST – AUTRES ACTIONS REALISEES

Relance du marché d'évacuation des flottants charriés par les crues
→ Montant maxi (période de 2 ans):
1 080 000 € TTC



Appui technique à l'étude d'incidence Natura 2000 (impact des ultrasons sur les chauves souris)

D'ici fin 2022, engagement des travaux de reprise du joint d'étanchéité de la vanne des faibles débits
→ Montant estimatif: 50 000 € TTC



Reprise des visseries
→ Montant : 47 000 € TTC

Déploiement, surveillance et repli des plateformes ultrason sur la retenue de Villerest
→ Montant : 10 500 € TTC



35/49

QUALITE DES EAUX DES RETENUES DE VILLEREST ET NAUSSAC

Suivi de la qualité des eaux des retenues de Naussac et Villerest

- Analyses physico-chimiques et hydrobiologiques
- Classement en état écologique moyen selon l'arrêté du 27 juillet 2018
- Montant : 120 000 € TTC par an

Assistance à maîtrise d'ouvrage sur le suivi de la qualité des retenues de Villerest et Naussac pour une optimisation du suivi dans le cadre du renouvellement du marché



Poursuite de l'expérimentation visant l'amélioration de la qualité de l'eau de la zone de baignade à Villerest.

COMPTE RENDU DES VISITES D'INSPECTIONS ANNUELLES

Barrage de Naussac

Objet	Echéance	Observation
L'exploitant transmet au service de contrôle une mise à jour de la liste des principales pièces constituant le dossier technique de l'ouvrage.	2 mois	Fait
L'exploitant procède à des travaux de reprise des fonds à proximité du parking en rive gauche du barrage principal.	31/12/2021	Fait
L'exploitant indique le détail dans lequel il procède à des travaux de reprise des points de corrosion des conduites de restitution et de la vanne jet, ainsi que du blindage intérieur en pied de la tour de prise.	2 mois	Les travaux, initialement prévus en 2021 ont été reportés suite à la découverte d'armature sur la conduite. Le lancement d'un marché travaux complémentaire relatif au remplacement est prévu au 1 ^{er} semestre 2022, pour une réalisation de travaux à l'intersaison 2022-2023 hors période d'étiage.
L'exploitant réalise un deuxième suivi du bombardement observé au PM 180 de la conduite de vidange de fond.	Diagnostic renouveau associé à l'EDO 2024	Prévu dans le cadre des inspections associées à l'EDO 2024
L'exploitant apporte des éléments de réponse argumentés à l'avis de l'INSMC du 24 avril 2020 relatif aux travaux d'ancrage du bûlon de Cardis, et présente les mesures de maîtrise des risques qu'il retient avec leur planning de mise en œuvre.	2 mois	Fait. Les mesures ont été présentées service de contrôle avec comme plan de mise en œuvre l'ordonnance passée BRU dans le cadre du marché d'exploitation. A. Mobilisation d'une assistance technique - 1 ^{er} semestre 2022 B. Collecte et analyse des données semestre 2022 (à confirmer sur assistance technique) C. Analyse des solutions techniques semestre 2022 D. Mise en œuvre des solutions - 1 ^{er} semestre 2023 (à confirmer sur assistance technique)
L'exploitant transmet au service de contrôle une nouvelle version de la consigne de surveillance intégrant les recommandations émises dans le rapport de l'application de cette consigne.	2 mois	Fait
L'exploitant rend compte des démarches réalisées pour remédier aux dysfonctionnements récurrents de certains automatismes de conduite d'exploitation.	2 mois	Fait
L'exploitant met à jour la consigne de cue en ce qui concerne les interventions et transmet cette mise à jour au service de contrôle.	2 mois	Fait
L'exploitant apporte un complément d'explication concernant le comportement du drain DE.	2 mois	Fait
L'exploitant indique les suites qu'il va donner aux recommandations émises dans le rapport d'auscultation portant sur la période 2019-2020.	2 mois	Fait
L'exploitant indique les suites qu'il va donner à la géoconsolidation 2019-2021 émise dans le compte-rendu de VTA 2020 et relative à la digue du Cheylrest.	2 mois	Fait

Restitution des résultats des visites d'inspections 2021 au Comité Syndical de mars 2022

- visites d'inspection annuelle le 21 juillet 2021 pour Naussac et le 9 février 2021 pour Villerest réalisées par les services de contrôle de la DREAL respectifs
- conclusions favorables, en date respectivement du 28 septembre 2021 pour Naussac et du 8 mars 2021 pour Villerest.

Naussac : « Le service de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques n'a pas constaté, lors de l'inspection du barrage de Naussac le 21 juillet 2021, de non-conformité réglementaire sur les points contrôlés listés ci-dessus ».

Villerest : « L'inspection réalisée ce jour comprenant une visite des parties facilement accessibles de l'ouvrage ainsi qu'une réunion de bilan de l'entretien et de la surveillance de ceux-ci et recoupant les documents transmis au service de contrôle ou présentés par l'exploitant durant la réunion n'a pas mis en évidence d'élément manifeste pouvant remettre en cause le jugement favorable porté précédemment sur la sécurité de l'aménagement ».



PERSPECTIVES 2023

PRÉVISIONS
ETUDES ET TRAVAUX

NAUSSAC : PRÉVISIONNEL DE TRAVAUX 2023

Barrage de Naussac :

- Etude de dangers (EDD) 2024 et inspection préalable pour un montant estimé de [REDACTED] €TTC
- Révision des vérins de vannes de tour de prise d'eau pour un montant estimé de [REDACTED] €TTC
- Audit sécurité et réalisation des travaux préconisés pour un montant estimé de [REDACTED] €TTC
- Rénovation des bétons pour un montant estimé de [REDACTED] €TTC (notification du marché prévu en décembre 2022)
- Interventions cordistes et plongeurs pour un montant estimé de [REDACTED] €TTC

Usine de Naussac :

- Révision des génératrices, pour un montant estimé de [REDACTED] €TTC
- Rénovation vannes aval des groupes pour un montant estimé de [REDACTED] €TTC
- Travaux sur maintenance HT pour un montant estimé à [REDACTED] €TTC
- Rénovation de la réfrigération pour un montant estimé de [REDACTED] €TTC

VILLEREST : PRÉVISIONNEL DE TRAVAUX 2023

- Notification et début des travaux de reprise de l'étanchéité de la vanne de demi-fond VS4

→ **Montant estimé** [REDACTED] € TTC (travaux en 2023-2024)

Recours à une autorisation de programme

- Poursuite de la préparation des travaux de reprise de l'étanchéité de la vanne des faibles débits VS6 (hors joint de seuil): étude d'avant-projet, rédaction cahier des charges, consultation d'entreprises

→ **Montant estimé à** [REDACTED] € TTC

Recours à une autorisation de programme

CONFIDENTIEL

42/49

Commission des usagers
du soutien des élagages
Orléans, 30 novembre 2022



PERSPECTIVES 2023

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

(COMITÉ SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2022)

PRINCIPAUX OBJECTIFS POURSUIVIS

- Assurer le respect des engagements souscrits par l'Etablissement ;
- Permettre la réalisation à moindre coût d'interventions présentant une utilité avérée, voire un caractère indispensable à l'échelle du bassin fluvial, pour la gestion de l'eau et des risques naturels associés (sécheresse, inondation) ;
- Maîtriser le montant total des contributions des collectivités membres et celui de la redevance pour soutien d'étiage ;
- Poursuivre le rééquilibrage entre Départements et Régions, d'une part, et Intercommunalités, d'autre part.

ENCADREMENT DU CHIFFRAGE DES RESSOURCES

- Le contexte socio-économique actuel, avec une tendance inflationniste marquée, conduit à construire un projet de budget 2023 répondant à l'objectif affiché de modération des dépenses de fonctionnement effectivement encourues. Maintien pour 2023 du niveau de la contribution.
- Maîtrise du niveau de la redevance autour du montant moyen observé pour la période 2007-2022.**

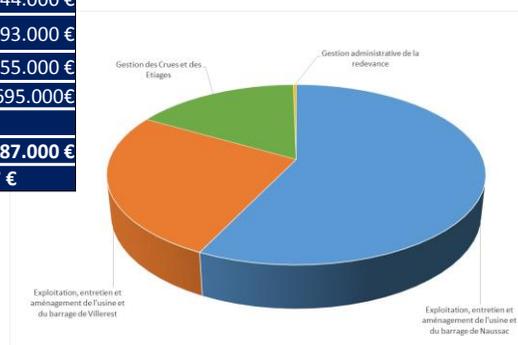
44/49

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



PRÉVISION DE DÉPENSES POUR LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023

	2022		2023	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Gestion des Crues et des étiages	608.200 €	30.000 €	611.900 €	44.000 €
Barrage de Villerest	850.550 €	159.500 €	763.350 €	293.000 €
Usine de Naussac	788.000 €	237.000 €	694.000 €	355.000 €
Barrage de Naussac	993.761 €	714.000 €	950.538 €	695.000 €
Gestion administrative de la redevance	11.000 €		11.000 €	
	3.251.511 €	1.140.500 €	3.067.787 €	1.387.000 €
	4.392.011 €		4.417.787 €	



N.B. : Recours pour le budget annexe à la mobilisation conséquente de crédits complémentaires via le budget supplémentaire (Hypothèse envisagée à hauteur de 700 k€ de crédits d'investissement pour le BS 2023, soit 16% du BP et 50% de la section investissement)

45/49

Commission des usagers
du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



ANTICIPATION DU NIVEAU DE REDEVANCE SOUTIEN D'ÉTIAGE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

annee	montant
2022	3 656 641 €
2021	3 683 803 €
2020	3 677 753 €
2019	3 416 409 €
2018	3 382 682 €
2017	3 377 244 €
2016	3 298 722 €
2015	3 842 858 €
2014	3 842 858 €
2013	3 842 858 €
2012	3 842 858 €
2011	3 855 039 €
2010	3 885 500 €
2009	3 773 200 €
2008	3 832 555 €
2007	3 830 883 €

Prévision du montant de redevance 2023: 3.658.998 €

3.690.116 € : montant moyen sur 16 ans

L'évolution depuis 2007 du montant de la redevance s'inscrit entre un minimum de 3.298.722 € (2016) et un maximum de 3.885.500 € (2010), soit un écart de de 586.778 €, représentant une variation de l'ordre de 15%.

Evolution du montant de la redevance



Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022

46/49

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES D'USAGERS DE LA REDEVANCE SOUTIEN D'ÉTIAGE 2022

ETABLISSEMENT PUBLIC
Loire

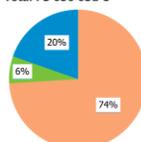
Montants de la redevance 2022 par commune et par usage

montant par commune (en euros)

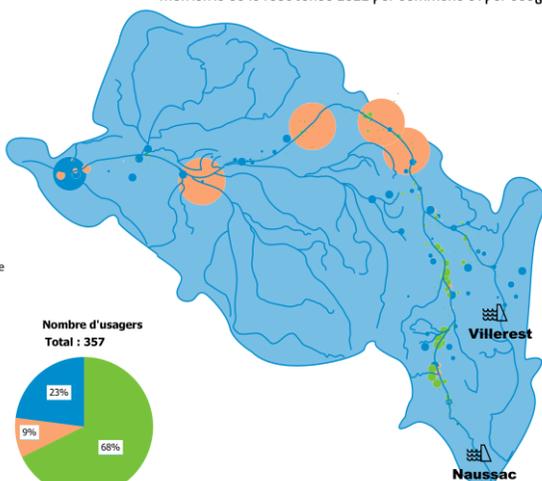


usage
● irrigation
● alimentation en eau potable
● industriel

Montant de la redevance
Total : 3 656 631 €



Nombre d'usagers
Total : 357



Montant de la redevance
soutien d'étiage 2022 :
3.656.641 €
Taux 2022 (€/m³) : 0,010333
(soit 3.656.641/353.881.185
m³ pondérée des trois
coefficients)

47/49

Sources : Agence de l'Eau Loire Bretagne, EP Loire ; auteur : EP Loire, novembre 2022

Commission des usagers
du soutien des étages
Orléans, 30 novembre 2022

ETAT DES PROVISIONS POUR LES OUVRAGES

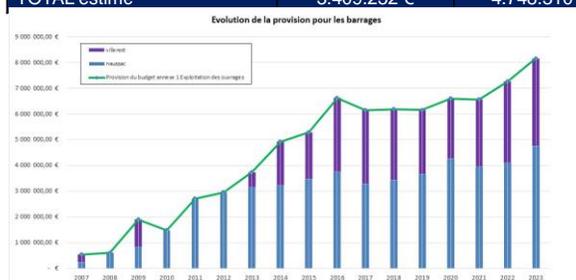
	Barrage de Villerest	Barrage de Naussac
TOTAL actuel	3.161.630 €	4.098.310 €
Montant des ouvrages (PPI 2013)	101 000 000 €	115 000 000 €
% provisionné	3,13 %	3,56 %
Hypothèse d'abondement de provision exercice 2022	+ 247 000 €	+ 650 000 €
TOTAL estimé	3.409.232 €	4.748.310 €

Démarche prudentielle poursuivie, compte tenu notamment des incertitudes sur les travaux à réaliser sur les ouvrages, en application de nouvelles normes

Provision globale actuelle 3,36 %

Objectif poursuivi 4 %

Provision globale estimée 3,78 %



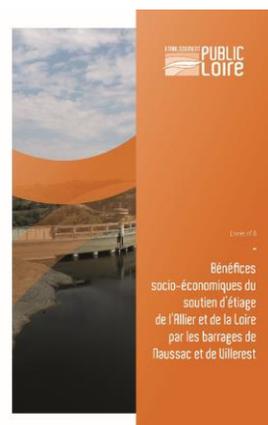
48/49

Commission des usagers du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022



Liste des documents transmis

- **Communiqué de presse 2022**
 - Naussac et Villerest, deux barrages « de bassin » face à la situation de sécheresse exceptionnelle de l'Allier et de la Loire
- **Notes Comité Syndical**
 - Compte administratif 2021 (mars 2022)
 - Compte rendu des visites d'inspection annuelle (mars 2022)
 - Débat d'orientations budgétaires 2023 (octobre 2022)
 - Point d'information sur le soutien d'étiage (octobre 2022)
- **Livret de vulgarisation**
 - [Bénéfices socio-économiques du soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire par les barrages de Naussac et de Villerest](#)



49/49

Pour mémoire **Lettre d'information** Redevance soutien d'étiage

Commission des usagers du soutien des étiages
Orléans, 30 novembre 2022

